



Communiqué de Presse du 31 janvier 2007

Don Quichotte et les addictions

Grâce à l'action des « Enfants de Don Quichotte », la société a mieux pris la mesure de l'ampleur et de l'urgence des problèmes de logement dans notre pays mais aussi, plus globalement, de la grande détresse dans laquelle vivent beaucoup de personnes sans domicile.

Ce constat insupportable a permis de mobiliser les énergies, individuelles ou collectives : associations, collectivités, administrations... jusqu'aux plus hautes autorités de l'Etat qui ont proposé l'adoption d'une Loi affirmant le principe d'un droit au logement opposable.

L'urgence était néanmoins de trouver des premières solutions de relogement adaptées aux attentes de ces personnes ; c'est dorénavant le cas dans la plupart des villes concernées, semble-t-il, mais tout est-il durablement réglé pour autant ?

Il est apparu à tous les observateurs et, nous pouvons en témoigner au travers de l'implication de nos associations et membres adhérents, que bien souvent les personnes concernées ne souhaitent pas gagner les places d'hébergement d'urgence qui leur étaient proposées et préféreraient encore tenter de survivre dans la misère de ces tentes ou dans la rue... Cela doit nous rappeler que beaucoup d'entre elles, du fait de leur dérive sociale et des problèmes psychologiques et addictifs qui lui sont fréquemment associés, ne peuvent accéder au logement social de droit commun et ne se retrouvent pas dans les formes traditionnelles d'hébergement d'urgence ou de (ré)insertion, « préférant » à tout prendre la marginalité douloureuse et pleine de périls de la rue.

Si l'on considère en effet les 3 niveaux de logement concernés, l'hébergement d'urgence, le logement d'insertion et le logement social, il apparaît évidemment que la question clef est celle de l'insuffisance d'offre en logement social. Il s'agit-là d'un problème politique majeur lié à de multiples difficultés : augmentation du prix du foncier, du prix de la construction d'appartements en petits ensembles immobiliers, de la faible rentabilité, du prix des loyers et des charges dont la part dans le revenu des ménages devient insupportable, de la méfiance des bailleurs privés par rapport aux problèmes de solvabilité, d'entretien et de mobilité, etc. Ce problème concerne toutes les populations à faibles revenus et touche, a fortiori, de façon massive les personnes précaires qui ne peuvent plus espérer y accéder. Le déficit est tel que, malgré l'effort de construction soutenu par le plan Borloo et malgré l'effort des collectivités pour subventionner les logements à très faible loyer il faudra des années pour arriver à détendre cette situation.

D'ici-là, les SDF et autres précaires risquent devoir rester à la rue. Ils peuvent certes aller de temps en temps se réfugier dans des hébergements d'urgence mais il ne peut s'agir que de solutions temporaires et peu satisfaisantes dans ce qu'elles ont de nécessairement ponctuel et non-individualisé alors que ces populations fragilisées nécessitent un soutien individualisé et au long cours. De fait, les tentes des « Don Quichotte » se sont multipliées y compris dans des villes où l'hébergement d'urgence était en surcapacité... mais semblait inadapté aux attentes des intéressés.

Les besoins sont donc particulièrement massifs et urgents dans le domaine du logement d'insertion. Ceux-ci sont en sous-capacités dramatiques et ne peuvent donc accueillir toutes ces personnes qui en auraient besoin, la notion de « liste d'attente » étant évidemment dénuée de sens en ce domaine. Pas assez de places du fait aussi de la lenteur de rotation : les places déjà rares se libèrent trop lentement du fait des insuffisances de possibilités de sortie en logement social qui amènent à garder en centres des résidents stabilisés tout simplement par manque de solution d'aval...

Or parmi les personnes qui ne peuvent accéder directement au logement social et qui ne peuvent trouver une réelle solution dans l'hébergement d'urgence, il y en a beaucoup qui présentent des problèmes d'alcool ou de drogues qui aident à supporter la rue mais enferment dans la rue. Toutes disent qu'elles veulent s'en sortir mais qu'elles ont besoin d'être aidées pour y parvenir en partant de leurs attentes et de leurs besoins. C'est toute la place de petites structures de stabilisation, de maisons-



relais mais aussi, en complément, de centres de soins résidentiels, de communautés thérapeutiques, d'appartements thérapeutiques... C'est dire l'importance et l'urgence des besoins en hébergement accompagné d'une démarche individualisée de soin et d'insertion. Celle-ci doit être en mesure de prendre en compte les problèmes médicaux, psychologiques et sociaux du sujet et de disposer du temps nécessaire, et donc des capacités d'accueil nécessaires, pour construire avec lui des perspectives durables d'apaisement et de retour dans la société.

C'est ce que les intervenants en toxicomanie n'ont eu de cesse de dire et répéter en un temps où, à l'exact inverse des besoins, les autorités sanitaires avaient plutôt tendance à fermer des lits en hébergement thérapeutique pour des raisons à la fois budgétaires et... d'intérêt social et thérapeutique non démontré.

Il est permis d'espérer que l'action des « Don Quichotte » aura contribué à dessiller les yeux de certains décideurs qui prendront conscience que la question des addictions ne peut pas se régler uniquement avec quelques médicaments (fort utiles) ou interventions précoces et brèves. Bien des personnes concernées sont beaucoup plus profondément frappées dans leur chair, leur esprit et leur être social ; certaines d'entre elles étaient sous ces tentes. Elles ont besoin d'un accompagnement à la fois durable et intensif où l'hébergement thérapeutique et le logement d'insertion doivent tenir une place centrale.

Mais si les « Enfants de Don Quichotte » ont pu faire avancer la société vers le droit au logement opposable, pourquoi n'en irait-il pas de même avec le droit à l'hébergement thérapeutique et d'insertion pour les personnes présentant des troubles liés aux substances ?

La vie se nourrit d'utopies qui font avancer mais quand on sent qu'elles deviennent accessibles, cela rend impatient et exigeant !

Jean Pierre COUTERON, Président ANIT et Jean Michel DELILE, vice-Président ANIT